



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DE RÉCOLEMENT DES DÉPÔTS D'ŒUVRES D'ART

BILAN DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

XX décembre 2021



Cet élément de bordure (soie, et soie chenille) conçu en 1788 et continué sous la direction de Savournin de 1789 à 1791 fut employé dans la chambre de Joséphine à Fontainebleau puis déposé par le Mobilier national au musée des tissus et des arts décoratifs de Lyon (GMMP 861). Non localisé lors du récolement de 2005, il fait partie des pièces identifiées ensuite par le musée et donc retrouvées.

Créée en 1996, la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) a pour mission de piloter le récolement des dépôts des biens culturels de l'État. Cette opération consiste à vérifier la présence et l'état de biens culturels¹ (tableaux, sculptures, mais aussi meubles, céramiques, objets archéologiques, ethnologiques ou appartenant au patrimoine technique ou scientifique) prêtés à long terme par des institutions dites « déposantes » à des institutions dites « dépositaires ». Il ne s'agit pas d'un simple pointage, puisque l'opération consiste à noter la localisation exacte du bien, son état de conservation, à vérifier son marquage, sa conformité à l'inventaire et à le photographier.

La CRDOA élabore des rapports sur l'état du récolement dans les départements français, chez les grands dépositaires (présidence de la République, Premier ministre, Conseil d'État, Cour des comptes, ministères...) ainsi qu'à l'étranger.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la huitième¹ région après la Corse, la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, les Hauts-de-France, l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie dont l'ensemble des rapports départementaux ont été publiés sur le site du ministère de la culture. Ces rapports permettent de dresser l'état des lieux, territoire par territoire, des biens déposés, récolés, localisés, recherchés, et surtout de sensibiliser déposants, dépositaires et citoyens à la question des biens non localisés, afin de favoriser leur redécouverte.

Les musées du ministère de la culture sont les plus grands déposants en Auvergne-Rhône-Alpes avec 9 480 œuvres d'art. Viennent ensuite le Cnap (4 116), les musées et institutions du ministère des armées (2 398), la Manufacture de Sèvres (634), le Centre des monuments nationaux (181), le Mobilier national (132) et enfin le ministère de l'économie avec 1 dépôt.

16 340 des 16 942² biens déposés dans la région³ ont été récolés, soit 96,45 %, un taux sensiblement supérieur au taux moyen de récolement des régions dont le bilan est publié (71,30 %). À titre de comparaison, le taux de récolement en Île-de-France n'est que de 59,33 %, alors que les déposants sont plus proches géographiquement de leurs dépositaires.

Toutefois, ce taux élevé de récolement en Auvergne-Rhône-Alpes doit être relativisé par le fait qu'il ne s'agit souvent que d'un récolement unique. Or les récolements doivent être renouvelés tous les dix ans (à l'exception du Mobilier national qui doit récoler tous les cinq ans). Sur les 514 campagnes de récolement menées en Auvergne-Rhône-Alpes, 398 auraient déjà dû être re-diligentées, au regard des obligations légales et réglementaires du code du patrimoine.

¹ Au sens de l'article L. 2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques

² Sous réserve d'éventuels dépôts de la Manufacture de Sèvres en Savoie : la CRDOA reste en attente de confirmation

³ <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation/Commission-de-recolement-des-depots-d-aeuvres-d-art/Les-rapports-de-la-CRDOA/Bilans-par-region>

2 537 biens déposés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont recherchés (2 635 au moment des récolements mais 98 ont été retrouvés depuis). Cela représente un taux de disparition de 15,53 % des 16 340 biens récolés dans cette région. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne des bilans régionaux (16,96 %) publiés sur le site du ministère de la culture.

Les raisons de ces disparitions sont diverses. Il s'agit parfois de vols avérés, comme *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge* de Léon Faure (FNAC PFH-6020), volé en janvier 2004 dans l'église Saint-Pierre à Auzers dans le Cantal : il ne reste plus que son cadre en bois doré. Il peut également s'agir d'œuvres qui ont été déplacées sans informer le déposant, lequel ne les retrouve pas au moment du récolement : c'est le cas par exemple du *Portrait de la Comtesse de Berteux* (RF 1978 190) par Ernest Hébert, recherché au musée Hébert de La Tronche (Isère), puis retrouvé par le musée dans ses réserves.

Ainsi, 98 œuvres n'ont pas été localisées au moment des récolements mais ont été retrouvées ex-post, généralement par le dépositaire. Il s'agit majoritairement de cas où l'œuvre a été déplacée sans que ce mouvement ait fait l'objet d'une information du déposant ni d'un enregistrement chez le dépositaire.

Les œuvres qui ne sont pas retrouvées peuvent faire l'objet soit d'un classement, soit d'une demande de dépôt de plainte, soit encore d'un titre de perception. Plusieurs raisons peuvent conduire le déposant à constater le classement du dossier : la date très ancienne du dépôt, l'absence de photographie de l'œuvre, ou la difficulté d'identifier un objet au sein d'une série archéologique ou de céramique. Le classement n'est pas une renonciation à retrouver l'œuvre, qui reste inscrite sur les inventaires du dépositaire, du déposant et dans la base de données de la CRDOA.

A contrario, la plainte est une action de signalement aux services de police d'une disparition d'un bien, ce qui a notamment pour effet d'enregistrer la notice de l'œuvre sur la base de données de l'OCBC, voire celle d'Interpol, et ainsi favoriser les chances de redécouverte. La plainte est décidée par le déposant (parfois par le dépositaire qui porte plainte spontanément s'il constate une disparition). C'est généralement le dépositaire qui dépose plainte ; parfois le déposant dans certains cas particuliers (inaction du dépositaire).

La plainte doit comporter le plus de précisions possibles permettant l'identification du bien (dernière localisation connue du bien, statut juridique, dimensions, accidents, manques, restaurations, marquages, photographies ou iconographie) ainsi que tous éléments utiles sur les circonstances des faits.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont 179 plaintes qui ont été déposées, et 107 qui doivent encore l'être, par les dépositaires concernés, à la demande des déposants.

Enfin, un titre de perception peut être émis en cas de carence manifeste du dépositaire. Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 titre a été réglé par la préfecture de Haute-Savoie, au bénéfice du musée du Louvre. L'œuvre disparue est une vasque en bronze n° CHB 212 déposée avec d'autres objets provenant de la collection Chauchard en 1938. Cette "*vasque en bronze doré sur trépied de style Empire*" a été mesurée à l'occasion d'un récolement par courrier en 1975 ; elle était alors localisée en haut de l'escalier d'honneur, avec deux vases en marbre des collections du musée du Louvre qui s'y trouvent toujours.

Les douze rapports départementaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes peuvent être consultés à partir de cette page :

<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation/Commission-de-recolement-des-depots-d-oeuvres-d-art/Les-rapports-de-la-CRDOA/Rapports-relatifs-aux-departements-francais>

Biens récolés, recherchés et plaintes par déposant et par département

	CMN			CNAP			Manufacture de Sèvres			Ministère de l'économie		
	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes
Ain	148	0	0	142	25	6	2	1	0	0	0	0
Allier	0	0	0	177	63	19	77	75	4	0	0	0
Ardèche	0	0	0	201	68	10	7	4	0	0	0	0
Cantal	0	0	0	185	32	1	6	2	0	0	0	0
Drôme	0	0	0	258	66	8	2	0	0	0	0	0
Haute-Loire	0	0	0	161	38	4	23	9	0	0	0	0
Haute-Savoie	0	0	0	246	30	14	11	8	8	0	0	0
Isère	0	0	0	723	80	23	18	5	0	0	0	0
Loire	0	0	0	592	86	12	33	7	0	0	0	0
Puy-de-Dôme	0	0	0	657	247	41	48	13	0	0	0	0
Rhône et Lyon	0	0	0	325	103	15	397	340	0	0	0	0
Savoie	0	0	0	100	39	6	0	0	0	0	0	0
Total	148	0	0	3767	877	159	624	464	12	0	0	0

	Mobilier national			Musées sous tutelle du ministère des armées			Musées nationaux sous tutelle du service des musées de France		
	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes	Récolés	Dont recherchés	Dont plaintes
Ain	1	0	0	3	0	0	80	21	0
Allier	0	0	0	0	0	0	296	148	104
Ardèche	0	0	0	0	0	0	54	49	0
Cantal	10	0	0	0	0	0	18	2	0
Drôme	1	0	0	0	0	0	543	12	0
Haute-Loire	1	0	0	0	0	0	275	29	0
Haute-Savoie	0	0	0	0	0	0	122	60	0
Isère	1	0	0	7	0	0	847	124	0
Loire	16	0	0	2374	1	1	540	67	3
Puy-de-Dôme	40	0	0	13	1	0	618	34	3
Rhône et Lyon	25	5	0	0	0	0	5675	732	3
Savoie	34	0	0	0	0	0	207	9	1
Total	129	5	0	2397	2	1	9275	1287	114

État des récolements en Île-de-France par déposant

Déposants	Biens déposés	Biens récolés	Biens localisés	Biens recherchés
CMN	181	148	148	0
CNAP	4116	3767	2890	877
Manufacture de Sèvres	634	624	160	464
Ministère de l'économie	1	0	0	0
Mobilier national	132	129	124	5
Musées armées	2398	2397	2395	2
Musées SMF	9480	9275	7988	1287
TOTAL	16942	16340	13705	2635

Source : déposants

Résultats des récolements en Île-de-France par déposant

Déposants	Biens recherchés	Biens retrouvés après récolement	Classements	Demandes de plaintes	Suites à déterminer
CMN	0	0	0	0	0
CNAP	877	76	604	159	38
Manufacture de Sèvres	464	3	378	12	71
Ministère de l'économie	0	0	0	0	0
Mobilier national	5	5	0	0	0
Musées armées	2	0	0	1	1
Musées SMF	1287	14	956	114	203
TOTAL	2635	98	1938	286	313

Source : déposants

Taux de récolement par déposant

Déposants	Taux de récolement
CMN	81,77 %
CNAP	91,52 %
Manufacture de Sèvres	98,42 %
Ministère de l'économie	0,00 %
Mobilier national	97,73 %
Musées ministère des armées	99,96 %
Musées SMF	97,84 %
TOTAL	96,45 %

Taux de disparition par déposant

Déposants	Taux de disparition
CMN	0,00 %
CNAP	21,26 %
Manufacture de Sèvres	73,88 %
Ministère de l'économie	sans objet
Mobilier national	0,00 %
Musées ministère des armées	0,08 %
Musées SMF	13,73 %
TOTAL	15,53 %

Bilan des plaintes

Déposants	Demandes de plaintes	Plaintes déposées	Plaintes restant à déposer
CNAP	159	135	24
Manufacture de Sèvres	12	12	0
Musées ministère des armées	1	1	0
Musées SMF	114	31	83
TOTAL	286	179	107